



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE BT

Dernière mise à jour le 02/02/2024.

## OBJECTIF

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication NF C 18-510, notamment dans le cadre d'opérations d'ordre électrique. S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

*Aucune compétence*

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne opérant dans un environnement électrique Basse et/ou haute tension et est amenée à exécuter des opérations d'ordre non électrique. Toute personne amenée à poser et raccorder des panneaux photovoltaïques.(BP)

### Tarif

[Voir les conditions générales de vente](#)

### Réf.

HE INI ELECTRICIEN BT

### Contact

0298968158  
contact@formaseco.bzh  
www.formaseco.bzh

## PRÉ-REQUIS

- Age minimum 18 ans



Niveau

niveau\_formation



Modalité

Présentiel



Effectif par session

3 mini > 10 maxi



Durée

21 heures / 3 jour(s)



## PROGRAMME

**Le programme respecte le décret N° 2010-1118 du 22 septembre 2010 et les prescriptions de sécurité selon la nouvelle norme NF C 18-510 de janvier 2012**

**Dans le cadre de la formation Habilitation Electrique H1-H2-HC-HE essai, He mesure, HE vérification, les thèmes suivants seront abordés selon la nouvelle norme NF C 18-510 :**

### **Module Tronc commun N°2 et les modules relatifs aux thèmes spécifiques**

- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Ouvrage ou installations : domaine de tension, limite et reconnaissance du matériel
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
- Surveillance des opérations
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- Equipements de protection individuel : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de travail utilisés (échelle, outils à main.....) risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages électriques

### **Module spécifique aux HTA**

- Type, structure des ouvrages et installations, lignes et postes
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée, mise en équipotentialité
- Dispositif de verrouillage et d'interverrouillage
- Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
- Equipement de protection individuelle, identifier, vérifier, utiliser

### **Module spécifique aux H1-H2-H1V-H2V-H2V E essai**

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension avec ou sans voisinage
- Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échanges



d'informations

- Habilitation : symboles et limites
- Mesures de prévention à appliquer lors de travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler respecter et faire respecter
- Matériel électrique dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail et avis de fin de travail
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Instructions de sécurité pour essai (attribut « essai »)

### **Module spécifique aux HC**

- Chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux : rôle, instructions, échange d'informations
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, fiche de manœuvre, avis de fin de travail
- La condamnation des organes de commande
- La vérification d'absence de tension
- La Mise à la Terre et en Court-circuit (MALT)

### **Module spécifique HE mesure, HE vérification**

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation
- Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations, respect des consignes)
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une opération : autorisation de travail, instructions de sécurité
- Mesures de prévention à appliquer lors des opérations : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter

### **Module spécifique HE essai**

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation
- Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations, respect des consignes)
- Habilitation des personnes intervenant lors des essais : symboles et limites
- Mesures de prévention à appliquer lors des essais : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Consignes de sécurité pour essais particuliers (utilisation d'une source autonome) recherche de défaut de câble, laboratoire et plateforme d'essais)
- Documents applicables lors des essais : autorisation de travail, instructions de sécurité



- Equipements de travail spécifiquement utilisés lors des essais, risque, vérification, identification, utilisation
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail

## Epreuve théorique et épreuve pratique selon la réglementation

### Evaluation QCM

### Contrôle individuel des savoirs et savoir faire

À l'issue de la formation, rédaction d'un avis nominatif et individuel indiquant:  
S'il s'agit d'une formation initiale ou d'un recyclage  
Les symboles d'HABILITATION recommandés

## RÉSULTATS :

Taux de réussite en 2023

- aux tests CACES® : 99,5%
- Aux formations SST : 100 %
- Aux formations préparation à l'habilitation électrique : 100 %
- Aux permis groupe lourds : 1er passage : 78,57 % 2ème passage et plus : 92,86 %

2869 stagiaires formés en 2023

Taux de réussite au Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur : En cours

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Offre accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier la faisabilité de la formation

### INTERVENANT(S)

Formateur spécialisé en préparation à l'habilitation électrique

### ÉVALUATION

Evaluation théorique et pratique selon la norme NFC 18-510

### ATTRIBUTION FINALE

Habilitation électrique (niveau électricien)

## MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Préparation à l'habilitation électrique initiale

FORMASECO - N° SIRET 52468744900016 - RCS QUIMPER - Code APE 85.59A - La Madeleine 29300 MELLAC FRANCE - Tél. : 0298968158  
- contact@formaseco.bzh - www.formaseco.bzh

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53290843829 auprès du/de la Préfet de Région BRETAGNE.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



(niveau non électricien) BS BE Manoeuvre